

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FLOREFFE

Séance plénière du 26/11/2014

Compte rendu

Présents

CLDR (17) : Frédéric Baelen, François-Xavier Carlier, Jules D'Alvise, Etienne de Dorlodot, Donatienne de Ruelle, Madeleine Delval, Christian Dominique, Denis Drousie, Francis Fortemaison, Frédéric Jeandrain, Michelle Mabile, Dominique Moroni, René Pynnaert, Marc Remy, Hanzel Van Muylder, Vincent Weets.

BEP : Céline Hermans

Agora : Benoît Baudrier, Amandine Sente

FRW (animation et secrétariat) : Marie Burette, Dimitri Phukan

Administration communale de Florefe : Pierre Lemoine

Excusés (8): Cédric Anbergen, Dominique Adam, André Bodson, Pascale Courtois, Georges Duquet, Anita Lepape, Vanessa Lombardo, Paulette Pierard.

Points à l'ordre du jour

1. Introduction
2. Approbation des fiches projet des lots 2 et 3
3. Rappel de la stratégie
4. Des nouvelles du PCDN
5. Retour à la population
6. Divers

Annexes : présentation PowerPoint de la stratégie du PCDR

1. Introduction

Le président de la CLDR, A. Bodson s'excuse de son absence pour des raisons familiales. Pour cette raison, il est dès lors préférable de reporter le point concernant le choix de la première convention à la prochaine réunion de la CLDR, afin qu'il puisse être présent.

L'ensemble des fiches projets se trouve sur le site internet de la commune disponible à la consultation. Ces fiches sont presque complètes, seuls quelques éléments concernant la budgétisation ne s'y trouvent pas.

2. Approbation des fiches projet des lots 2 et 3

Les Fiches projets des lots 2 et 3 ont été présentées et commentées lors de la dernière réunion.

Depuis, certaines fiches ont encore un peu évolué :

- La FP 1.1 : Cette fiche reprenant le réaménagement du centre s'est scindée en deux fiches distinctes dans deux lots différents reprenant deux phases (deux projets) différentes et bien distinctes du réaménagement :
 - o FP 1.1 : Réaménagement du centre : Place Baudoin, rue Romedenne et rue des Déportés
 - o FP 2.14 : Place Soviret et rue Piret

La rue Camille Giroule ne sera donc plus reprise dans le périmètre des travaux financés par de Développement Rural. Une autre source de financement devra être trouvée.

Remarques de la CLDR : /

N'ayant pas d'autres remarques, la CLDR décide **d'approuver les FP des lots 2 et 3.**

3. Rappel de la stratégie

Avant de pouvoir approuver le PCDR dans son ensemble, il était utile de refaire une dernière fois un zoom sur la stratégie adoptée dans le PCDR. L'objectif est de retracer le fil conducteur en lien avec les fiches projets adoptées et de se rappeler comment l'ensemble s'est goupillé.

Le BEP a donc passé la stratégie en revue avec la CLDR. La présentation PowerPoint est en annexe.

Remarques de la CLDR :

– ***Cette stratégie à telle déjà été approuvée par la Commune ?***

=> Oui. Pour rappel, l'élaboration tant de la stratégie que des fiches projets a été co-construite par la CLDR, l'auteur et la Commune. Des retours réguliers des propositions de la CLDR étaient faits au Collège, qui apportait à son tour ses remarques. L'auteur mettait, quant à lui, le tout en musique.

– ***Quel est maintenant le trajet d'approbation du PCDR ?***

=> Le PCDR va être approuvé par la CLDR, puis par le Conseil Communal. La DGO3 donnera ensuite un avis de conformité. Ensuite la Commune déposera son PCDR à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (la CRAT) qui donnera son avis au Ministre. Finalement, si tout va bien, le PCDR sera approuvé par le gouvernement pour une période de 10 ans.

– ***Si on se rend compte qu'on a vraiment oublié quelque chose d'important, est-il possible d'ajouter une Fiche projet ?***

=> Le PCDR n'est pas totalement figé. Il est possible de faire un addendum tous les 5 ans, c'est à dire faire la demande pour ajouter une fiche projet (qui devra refaire tout le trajet d'approbation du PCDR). De plus, si le contenu des fiches projets est déjà fixé, il l'est de manière assez large. À chaque fois qu'une fiche est activée, il faut l'actualiser et construire le projet avec tous les acteurs concernés.

4. Retour à la population

- Mise en ligne de la carte virtuelle reprenant les projets du PCDR : cette carte est sur le site internet de la Commune et reprend la localisation des différents projets du PCDR. La population peut non seulement consulter une brève description de chaque projet, mais aussi laisser avis et commentaires. Cette carte est accessible pendant un mois à dater de la conférence de presse annonçant l'opération du 14 novembre 2014.
<http://www.floreffe.be>
- Consultation d'une carte « papier » (poster) au service population de l'administration communale : la population peut également consulter une description de chaque projet et laisser des avis et commentaires.

5. Des nouvelles du PCDN

Le diagnostic du réseau écologique est réalisé et a été présenté. Actuellement, les bénévoles travaillent à la rédaction des fiches projets lors de réunions de travail. L'objectif est d'avoir une première esquisse de PCDN pour fin 2014.

6. Commission communication

La Commission s'est lancée dans une réflexion profonde sur le site internet de la Commune. Pour agrémenter la réflexion de l'avis des utilisateurs du site (la population), un sondage de quelques minutes a été mis en ligne. Ce sondage permettra également de définir un panel d'utilisateurs qui seraient prêts à continuer la réflexion avec la commission.

Remarque : Ne serait-il pas intéressant de s'allouer à un moment donné les services d'un expert en communication afin d'être efficace ? Si c'est une bonne idée. L'Agence Wallonne des télécommunications pourrait peut-être prendre ce rôle.

7. Divers

- le GA patrimoine s'est encore réuni en décembre. 4 circuits de caches géocaching ont vu le jour et été présentés aux membres du groupe. De nombreuses idées de mise en valeur de ces circuits sont en réflexion ainsi que la meilleure manière de communiquer. La CLDR pourrait peut-être prévoir un dimanche matin au printemps pour aller tester ensemble un des circuits de caches.
- La prochaine CLDR se réunira autour d'un repas pour approuver formellement la CLDR. Elle commencera un peu plus tôt que d'habitude.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Dimitri Phukan, Marie Burette.